

N° 752  
20 JUIN 2015

# L'UNIVERSITE SYNDICALISTE



## ÉDITO PASSAGES EN FORCE



L'écart entre les paroles et les actes est parfois flagrant : souvenons-nous des propos, dans une période récente de campagne présidentielle, qui glorifiaient le dialogue social, encensaient la démocratie et le respect du peuple souverain. Depuis, l'exercice du pouvoir a quelque peu gauchi le discours et amené nos gouvernants à considérer, au nom du réalisme et de l'efficacité, que la démocratie se composait plutôt de sujets que de citoyens ayant légitimité à se pencher sur les réformes proposées. Ainsi, sur le projet de loi Macron qui va saper progressivement les droits des salariés, le Premier ministre utilise-t-il l'arme constitutionnelle du 49-3, faisant passer le texte sans vote. Ainsi, quand des enseignants, largement soutenus par l'opinion, refusent une réforme porteuse de dangers pour l'avenir commun des jeunes et font

majoritairement grève, le pouvoir se hâte-t-il de publier les textes incriminés dans le but d'éteindre la contestation et de faire preuve d'autorité. « Les Français ne comprennent pas que l'on parle encore de cette loi » communique l'Élysée pour justifier la confiscation du débat sur la loi Macron. Les enseignants ne comprennent pas le bien-fondé de la réforme du collège explique la ministre de l'Éducation ; c'est pourquoi on va se hâter de mettre en place des formations destinées à les convaincre.

Est-ce en agissant ainsi que le gouvernement pense restaurer la confiance de plus en plus amoindrie entre les citoyens et la sphère politique, conforter un lien social délité, redonner foi en la possibilité de transformations positives pour tous ? Il est maintenant vital pour l'avenir du second degré et de la jeunesse d'inverser ces logiques.

■ **Frédérique Rolet**, cosecrétaire générale

## COLLÈGE VERS LA MANIFESTATION NATIONALE

La détermination des enseignants du second degré dans leur grande majorité à dénoncer les orientations de la réforme du collège – autonomie laissant toute une série d'arbitrages à faire au niveau de l'établissement, imposition de projets ayant un lien très lâche avec les disciplines, fragilisation de certains enseignements... – n'a pas faibli en cette fin d'année scolaire.

La journée nationale de grève et de manifestations du 11 juin l'a illustré. Si, du fait de la période et des conséquences financières de plusieurs grèves, les taux de grévistes furent moindres que le 19 mai, les mobilisations ont aussi pris d'autres formes, débats avec les parents, adresses aux élus, témoignages envoyés aux média.

De nombreuses adresses ont été faites aux organisations de l'intersyndicale du second degré questionnant sur les suites du mouvement.

L'action des personnels, l'inquiétude de beaucoup de parents d'élèves ont eu cet effet de pousser la ministre à répondre à la lettre envoyée par le SNES-FSU et le SNEP-FSU le 19 mai et proposer une réunion le 10 juin sur la réforme. Réunie à l'initiative du SNES-FSU, l'intersyndicale a pris acte de cette proposition et fait savoir qu'elle ne fermait pas la porte à une reprise des discussions à condition que celles-ci portent sur le fond de la réforme et non sur des mesures d'application. Devant le peu de marges de manœuvre laissées par le texte soumis aux organisations syndicales le 10 juin, la décision de quitter les discussions fut vite

prise. Ce blocage imputable à la ministre ne fait qu'attiser le mécontentement et pose la question des modalités de poursuite de l'action. L'intersyndicale appelle de ce fait à continuer toutes les initiatives prises dans les établissements, réaffirme son exigence de retrait des textes pour une autre réforme du collège et se prononcera, après consultation des instances des organisations membres, sur un plan d'action incluant une grève en septembre et une manifestation nationale en octobre. Cette dernière pourrait rassembler au-delà des personnels associations de spécialistes, parents d'élèves... et faire la démonstration de l'ampleur de la contestation.

### DANS LA FONCTION PUBLIQUE AUSSI

L'évolution de la position gouvernementale vis-à-vis de la rémunération des fonctionnaires a démontré dans la Fonction publique l'utilité d'un mouvement largement unitaire. Les différentes actions et l'envoi d'une lettre commune au Premier ministre mi-mai ont poussé la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, à revenir sur les propositions initialement faites dans le cadre de PPCR (Parcours professionnels, rémunérations, carrières) et avancer un financement plus important. Un document remis aux fédérations de fonctionnaires acte des mesures générales portant sur le déroulement des carrières et prévoit un rendez-vous salarial au printemps 2016.

La FSU a redit les attentes fortes des personnels,



© Daniel Meunoury

l'exigence de dégel de la valeur du point d'indice et demandé qu'un temps suffisant soit accordé avant une appréciation des propositions faites afin de pouvoir examiner soigneusement le document. La signature éventuelle d'un accord étant différée à la mi-septembre, les syndicats de la FSU auront à se mandater sur le texte tout en maintenant la pression, sous forme notamment d'une votation des agents organisée par l'intersyndicale des fédérations de fonctionnaires.

■ **Frédérique Rolet**

### ACTUALITÉ 2

- RÉFORME DU COLLÈGE...
- MOBILISATIONS SUR LE TERRAIN
- SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET DANS LES MÉDIAS

### CETTE SEMAINE 3

- CRISE DU RECRUTEMENT CONFIRMÉE
- MANIFESTATION POUR LES SERVICES PUBLICS À GUÉRET
- RÉNOVATION DES GRILLES DE RÉMUNÉRATION

### ACTUALITÉ 4

- CONSTRUCTION DU LYCÉE PUBLIC DE PLOËRMEL



« Rien n'est stupide comme vaincre ; la vraie gloire est convaincre » VICTOR HUGO

## LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LA RÉFORME LA FACE VISIBLE DE L'INFORMATION

La réforme des collèges a été l'objet d'un échauffement généralisé de toutes formes de communication. À côté des moyens traditionnels, tracts, affiches, courriels, les réseaux sociaux, notamment Facebook et Twitter, ont porté haut la parole syndicale. Le SNES-FSU a été très présent dans les médias pour relayer les actions locales et porter sa position contre cette réforme.

Les militants, les sections académiques ou départementales ont été très actifs, la voix du SNES-FSU a ainsi été démultipliée, diversifiée, montrant un syndicat dynamique, proche du terrain et de la profession. Pendant les semaines qui ont précédé la grève du 19 mai, les réseaux

sociaux ont annoncé les nombreuses réunions organisées par le SNES-FSU partout en France, ont distillé la teneur des débats en salles des professeurs et témoigné du mécontentement croissant de la profession.

### FRÉQUENTATION EN HAUSSE

La page Facebook du SNES a vu sa fréquentation tripler depuis janvier, avec beaucoup d'interactivité et de participation. Les commentaires étant libres, la contestation y tient une place d'honneur et cette parole décomplexée, où tout sens hiérarchique est aboli, nous est précieuse. Une semaine avant les grèves des 19 mai et 10 juin, quelques manifestations ou rassemblements sont annoncés, puis les militants complètent et ce sont quelque 80 lieux de rendez-vous qui sont ainsi répertoriés à la veille des

jours de grève, information utile pour les adhérents comme pour les journalistes. Sur Twitter, la limitation à 140 caractères oblige à aller à l'essentiel ou à attirer l'attention par des slogans ou des visuels adaptés au message.

### SUR LES ONDES

Les passages radio ou TV du SNES-FSU y sont annoncés le jour même, des extraits de la parole syndicale sont ensuite relayés en direct. On y fait connaître les articles du site national ou des sites académiques. L'information immédiate prend toute sa force :

– le 19 mai, les militants informent directement, à partir de leurs comptes, des taux de grévistes dans leurs établissements, donnant ainsi un sens concret au taux moyen national de 50 % ;



© SNES Communication

– le 11 juin, un tweet annonce la sortie de l'intersyndicale lors de la réunion ministérielle, de nombreux journalistes viennent recueillir la déclaration du SNES devant le ministère.

■ Camille Buquet, Jean-Hervé Cohen



## DES MOBILISATIONS FORTES SUR LE TERRAIN

Le mois de juin a été celui de l'action sur le terrain. De nombreux établissements se sont mobilisés pour exprimer leur refus de la réforme et affirmer les revendications en termes de conditions de travail, d'allègement des services et de possibilités de concertation, de maintien d'horaires disciplinaires suffisants et définis nationalement, de respect de notre liberté pédagogique, de formation initiale et continue... Ces actions ont pris des formes variées (assemblée générale, réunion avec les parents d'élèves, distribution de tracts, signature de la pétition, rencontres avec les élus...) avec pour but d'expliquer les effets pervers des propositions de la ministre. Cette mobilisation se poursuit encore et toujours pour un autre collège 2016.



© SNES Poitiers

### Au congrès du PS à Poitiers

Le SNES et la FSU ont fait entendre leur voix lors du congrès qui s'est tenu à Poitiers. Une délégation a été reçue en audience par deux secrétaires nationaux du PS chargés de l'éducation. Les représentants de la FSU ont une fois de plus rappelé leur opposition à cette réforme. ■

### Au collège Anne-Frank de Grande-Synthe (Nord)

Dans un contexte de mépris du dialogue social par la ministre, les personnels ont décidé de faire entendre leur voix auprès des parents d'élèves. C'est pourquoi ils ont organisé une réunion le lundi 1<sup>er</sup> juin afin d'informer et de

mobiliser les parents, sans que ce mouvement est voué à l'échec. Très déçus par la position de la FCPE et dans l'incompréhension des mesures du gouvernement pour leurs enfants, les parents ont été choqués d'apprendre les modalités de la réforme des collèges.

Ensemble, ils ont donc préparé une journée d'action pour le 4 juin. Les parents ont ainsi appelé à un collège mort et les enseignants des différentes disciplines vouées à disparaître ont décidé de faire cours en extérieur. Cette journée a été un succès : aucun élève présent dans le collège. Les enseignants de lettres classiques, allemand et section européenne anglais ont donc donné la parole à leurs élèves qui ont présenté ce qu'ils avaient appris grâce à ces options. Cette matinée s'est terminée par un banquet au soleil !

■ Laurie Rohart



© DR

### Au collège Colette de Saint-Priest (Rhône)

Comme le 19 mai, les personnels du collège se sont fortement mobilisés pour la journée de grève du 6 juin. On totalisait 80 % de grévistes (33 sur 44 personnels attendus).

Devant le mépris affiché par la ministre suite à la première journée de grève, il fallait donner un sens et une visibilité plus importants à ces grèves. C'est pourquoi tous les personnels ont décidé, le matin de la grève, de se rassembler devant le collège avec une banderole pour être visibles de la population, des parents et des élèves. Par une distribution de tracts, ils ont expliqué les conséquences qu'entraînerait cette réforme. En début d'après-midi, tous se sont retrouvés pour la manifestation régionale à Lyon. Lors de cette journée, les médias ont également été invités à rencontrer les enseignants pour informer sur les réalités de cette réforme. Des craintes réelles pèsent sur l'avenir de l'école



© DR

et du collège. En particulier pour les élèves issus de milieux peu favorisés accueillis au collège Colette. C'est notamment pour eux que l'ensemble des personnels se bat.

■ Moussem Ouissi, S1

### Philosophie au lycée : l'Université lance un appel à la ministre !

Des professeurs de philosophie de l'université Paris 1, suivis par leurs collègues d'autres universités, lancent un appel en faveur de l'enseignement de la philosophie au lycée, sévèrement mis en difficulté par la réforme de 2010. « Les signataires de cet appel – en soutien à leurs collègues du secondaire, mais aussi au titre du baccalauréat, premier diplôme universitaire dont la démocratisation conditionne l'avenir de la démocratie – demandent instamment à Madame la Ministre de restaurer au plus vite les conditions d'un enseignement ambitieux de la philosophie au lycée. »

Relayé par le SNES-FSU, une intersyndicale et des associations professionnelles, l'appel peut désormais être signé par tous et sera déposé au ministère le 3 juillet, journée nationale de mobilisation des professeurs de philosophie. Signez et faites signer :

[www.appel-universitaires-philosophie-lycee.net](http://www.appel-universitaires-philosophie-lycee.net)

### Manifestation à Lyon

Quand la signalisation... donne des informations à double sens !



© Philippe Sauvade / SNES Lyon

### Erratum : Blois

Demande d'inscription au stage national histoire-géographie qui a lieu dans le cadre des Rendez-Vous de l'Histoire à Blois du 8 au 10 octobre. Veuillez ne pas prendre en compte le lien indiqué dans l'article de L'US Mag dernier et utiliser le lien suivant : <https://www.snes.edu/private/Les-journées-de-Blois.html>.

« Sous un bon gouvernement, la pauvreté est une honte ; sous un mauvais gouvernement, la richesse est aussi une honte » CONFUCIUS

LA CRISE DE RECRUTEMENT ENCORE...

# À QUAND UNE VÉRITABLE AMBITION ?

Les résultats d'admissibilité aux concours externes sont tous publiés et déjà 128 postes ne seront pas pourvus. Le SNES-FSU a alerté l'opinion publique afin que des mesures efficaces soient mises en œuvre.

Les inquiétudes formulées en novembre par le SNES-FSU sur les recrutements aux concours externes 2015 se confirment puisque, déjà, 128 postes ne seront pas pourvus et certaines disciplines ont un taux d'admissibles par poste très bas (voir tableaux ci-dessous).

La crise de recrutement se traduit sur le terrain par une pénurie d'enseignants : le nombre d'annonces Pôle emploi pour recruter des enseignants explose sans toujours trouver preneur, démontrant que, même avec un taux de chômage record, le métier n'attire plus.

L'augmentation du nombre de postes aux concours ne peut à elle seule résoudre la crise de recrutement enclenchée dès les années 2000. D'autant plus que certaines mesures aggravent

le manque d'attractivité de nos métiers : suppression des aides et réduction des droits à bourse des étudiants visant l'enseignement, baisse de 14 % de la rémunération des stagiaires depuis la rentrée 2014, gel du point d'indice des titulaires depuis cinq ans, annulation par décret des crédits Emploi avenir professeur (EAP).

**DE L'AMBITION POUR L'ÉCOLE : REVALORISATION ET PRÉRECRUTEMENT**

Le ministère doit enfin avoir l'ambition qu'il clai-ronne afin de recruter 300 000 enseignants pour 2022. Pour lutter contre la crise de recrutements, les solutions sont connues : revalorisation des salaires sur toute la carrière, amélioration des conditions de travail, entrée progressive dans le

métier (un tiers-temps sur le service du tuteur pendant l'année de stage, mi-temps pour les néotitulaires puis deux tiers-temps en 2<sup>e</sup> année de titulaire), formation initiale et continue de qualité. Il est nécessaire également de pré-recruter, c'est-à-dire rémunérer les étudiants en échange d'un engagement dans les filières universitaires conduisant aux concours de l'enseignement ou de l'éducation pour un engagement de cinq années auprès de l'État. Il est de même impératif de décharger, former et préparer aux concours les non-titulaires et AED.

■ Caroline Lechevallier



© Flickr.com / Inalco Photo

Tableau des admissibles par poste dans certaines disciplines

Concours	Admissibles/poste en 2015	Admissibles/poste en 2014
CAPES externe de mathématiques	1,3	1,5
CAPES externe de lettres modernes	1,1	1,3
CAPES externe d'allemand	1,2	1,5
CAPES externe d'anglais	1,2	1,5
CAPES externe d'éducation musicale	1	1,5
CAPET externe SII énergie	1,1	1,4
CAPET externe SII mécanique	1,1	2,1

Tableau des postes non pourvus aux concours externes dès les résultats d'admissibilité

Concours	Admissibles	Postes ouverts	Postes perdus	
			Nombre	%
CAPES lettres classiques	114	230	116	50,4
CAPES langue des signes	2	3	1	66,6
CAPET SII architecture et construction	52	63	11	17,5

## POUR LES SERVICES PUBLICS MANIFESTATION RÉUSSIE

Plus de 7 000 personnes ont débattu et manifesté samedi 13 juin à Guéret, à l'appel de la convergence pour les services publics.

Dix ans après une première manifestation dans cette ville, symbole des territoires « abandonnés », il s'agissait toujours de défendre la nécessité de services publics partout et accessibles à tous, mais aussi d'affirmer leur nécessité pour lutter contre les inégalités et pour plus de cohésion sociale. Il s'agissait aussi au-delà de la manifestation, de lancer des Assises de défense, de développement et de démocratisation des services publics qui seront à faire vivre sur tout le territoire pendant l'année 2016 avant de déboucher sur des assises nationales.

**DÉBATTRE ET CONSTRUIRE**

Ainsi la manifestation a-t-elle été précédée de débats sur les grands enjeux du service

public, les besoins et les droits des usagers, la réforme territoriale, la question écologique, les traités de libre-échange (TAFTA...), d'un échange avec des militants grecs et espagnols, et suivie le dimanche matin de la réunion de plus de 300 militants, syndicaux, associatifs, politiques, pour poser les jalons de ces assises sur l'ensemble du territoire. Plusieurs objectifs complémentaires ont été fixés :

- renforcer les collectifs et comités existants, et créer de nouveaux collectifs de la convergence sur l'ensemble du territoire pour contribuer aux mobilisations territoriales et professionnelles pour les services publics et la protection sociale ;
- développer des débats publics destinés à nourrir des assises locales au plus près des citoyens dans l'objectif d'adopter, en juin 2016, un manifeste, outil de mobilisation pour les services publics ;
- engager cette bataille dans la durée.

Ces deux jours, riches de l'engagement des forces syndicales, associatives et politiques, se sont clôturés par un appel pour que le service public soit le socle d'une nouvelle démocratie économique et sociale, pour que les assises des services publics permettent de réinventer les « jours heureux ».

■ Fabienne Bellin



© DR

## RÉNOVATION DES GRILLES DE RÉMUNÉRATION DE NOUVELLES ANNONCES

Le 13 mai, l'ensemble des fédérations de la Fonction publique a exigé du gouvernement de nouvelles propositions. Celles présentées dans la négociation PPCR étaient à la fois bien trop réduites et très étalées dans le temps. La ministre vient d'annoncer le 16 juin les « ultimes propositions ».

Le calendrier des mesures est resserré et s'étalerait de 2017 à 2020. Les annonces concernent l'ensemble des catégories A, B et C et visent selon la ministre, à rémunérer les qualifications des personnels, à rendre la fonction publique attractive. Le déroulement des carrières construites en plusieurs grades<sup>(1)</sup> doit assurer à chaque fonctionnaire au moins une promotion de grade au cours de sa carrière. Pour la catégorie A, l'indice majoré (IM) au recrutement serait porté à 390 (actuellement 349 pour les certifiés, + 12 %) ; l'indice terminal du deuxième grade serait porté à 821 (actuellement 783, +5 %). Cette mesure est en partie financée par le transfert de primes en points à hauteur de 9 points (IM). Le ministère de l'Éducation nationale aura à reconstruire les grilles des corps enseignants en respectant ce cadre.

**ANNONCES TRÈS INCOMPLÈTES**

La FSU a noté que le courrier commun avait obligé le gouvernement à prendre en compte des exigences qu'elle a portées dans la négociation et à formuler de nouvelles propositions qui relancent la négociation débutée en avril 2014. Les annonces encore très incomplètes devront être précisées dans les jours qui viennent. Il reste que le prochain rendez-vous sala-



© Fotolia.fr / Paulyssia

rial annoncé pour le printemps 2016 est bien trop tardif. La FSU revendique la fin du gel du point d'indice.

La négociation se poursuit jusqu'à la mi-juillet et les organisations syndicales auront à se déterminer pour la fin du mois de septembre. La rentrée de septembre sera l'occasion pour le SNES-FSU et la FSU d'informer largement les personnels et de recueillir l'appréciation de ses syndiqués.

■ Anne Féray

(1) Pour les corps enseignants et les CPE, il s'agit de la classe normale et de la hors-classe.

### Prise en charge partielle des prix des titres d'abonnement tout au long de l'année

La circulaire DGAFP du 22 mars 2011, prise en application du décret 2010-676, indique que la prise en charge d'une partie de l'abonnement à un mode de transport collectif ou service public de location de vélo, pour se rendre sur le lieu de travail, s'applique si une partie du mois est travaillée. Comme nous reprenons le 31 août 2015, il faudra veiller à ce que cette prise en charge soit effectivement versée pour le mois d'août, notamment pour les abonnements annuels dont habituellement seuls 50 % des 11/12<sup>e</sup> du montant total étaient remboursés (juillet étant déjà compté).

# 684 734

c'est le nombre d'élèves inscrits à la session 2015 du baccalauréat

### Bac : double tâche

Le SNES-FSU a été saisi de cas de collègues contraints d'assurer en même temps la correction des copies, et les surveillances. Ceux qui enseignent à la fois en collège et en lycée, que les chefs d'établissement refusent de décharger de cours, sont aussi mis en difficulté. Un texte officiel dispense les professeurs de philosophie de toute tâche de surveillance une fois leurs copies récupérées, pour les autres c'est le bon sens qui doit prévaloir ! La correction du baccalauréat demande du temps, d'autant que cette année les délais sont courts pour les épreuves qui ont lieu à partir du lundi 22 juin. L'action collective, au niveau des sections académiques auprès des DEC ou du SIEC, ou des sections d'établissement en direction du chef d'établissement, permet de venir en aide aux collègues concernés.

« La connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que de l'information » ALBERT EINSTEIN

## ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN BRETAGNE TOUJOURS LA PRÉTENTION DU MONOPOLE

Malgré l'avis de l'académie et du conseil régional, favorable à la construction d'un lycée public à Ploërmel, les directeurs des deux lycées privés, malgré leur devoir élémentaire de réserve, se sont publiquement opposés à cette construction. Dans le seul intérêt de défendre leur monopole !

C'est une longue bataille qui se poursuit à Ploërmel dans le Morbihan autour d'un collectif citoyen (auquel participent le SNES et la FSU) qui se bat pour la construction d'un lycée public.

Les jeunes du bassin de Ploërmel n'ont actuellement d'autres choix que les lycées privés catholiques de la ville – ce qui met certaines familles en difficultés financières ou en porte-à-faux avec leurs convictions –, ou de longues heures de trajet pour rejoindre le lycée public le plus proche.

En 2012, le conseil régional de Bretagne a acté la décision et voté un budget de 25 millions d'euros, la communauté de communes en octobre 2014 s'est également prononcée en faveur de ce projet.

### UN BESOIN, UNE DEMANDE SOCIALE

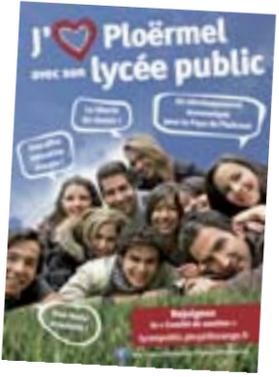
Grâce au dynamisme démographique de ce territoire, ce sont à terme plus de 700 jeunes qui auront accès à une offre de proximité,

laïque et gratuite dans un lycée d'enseignement général et technologique proposant formations secondaires et post-bac.

### DES PRIVILÈGES DIFFICILES À BOUSCULER

Las ! C'était sans compter le lobbying actif des établissements privés catholiques La Mennais et La Touche qui opèrent un véritable chantage à l'emploi si le lycée public ouvre. Ils n'hésitent pas à utiliser les moyens de l'établissement pour faire pression sur les élus et les services de l'État pour obtenir l'abandon du projet.

Après le succès de la manifestation du 6 juin des partisans du lycée public, la mairie et la communauté de communes viennent de voter l'achat d'un terrain. Mais le choix fait d'un terrain qui nécessite de longues procédures d'acquisition laisse penser que la lutte va encore être longue avant la pose de la première pierre.



Publicité

C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?

- Alors, cette première journée ?

- Formidable... j'ai appris mon affectation vendredi dernier, je n'ai même pas eu le temps de m'installer et pour couronner le tout, mes élèves sont tous plus grands que moi. Alors bon...

- Ah oui...

- Ah si, je me suis quand même assurée à la MAIF, ils ont une super offre pour les jeunes enseignants. Et ça, ça fait plaisir.

- Eh ben vous voyez... tout va bien.

Offre jeune enseignant : **30€, 50€, 100€** remboursés\*.

Pour aider les jeunes enseignants à faire face aux dépenses importantes lorsqu'ils débutent, la MAIF propose l'offre jeune enseignant. En combinant votre assurance professionnelle et votre assurance auto et/ou habitation, vous pouvez faire jusqu'à 100€ d'économies. Pour plus d'informations, appelez le **0800 129 001\*\***. On a tout à gagner à se faire confiance.

\* Offre valable du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux professeurs stagiaires, titulaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> année. Les avantages tarifaires d'un montant maximal de 100€ sont attribués sous forme de chèques de remboursement adressés après la souscription, en simultané ou en différé au plus tard le 30 juin 2016, de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée: à l'assurance habitation RAQVAM (30€ remboursés) ou à l'assurance auto VAM (50€ remboursés), ou aux deux (100€ remboursés). Ils sont valables une seule fois. Voir conditions et modalités d'attribution des chèques sur [www.maif-oje.fr](http://www.maif-oje.fr). \*\*Appel gratuit depuis un poste fixe.



### FAIRE RESPECTER LA LAÏCITÉ

Pour le SNES-FSU, l'accès pour tous les jeunes au service public et laïque d'éducation est un droit. L'enseignement catholique ne peut prétendre au libre choix par moments et vouloir conserver une situation de monopole dans ses zones de forte influence. Par ailleurs, avec son caractère propre affirmé, sa possibilité de choisir les élèves, il ne répond pas à l'exigence d'accueil de tous. Alors que les élus ne cessent d'employer le mot « laïcité », il est temps que les autorités (ministres de l'Éducation et de l'Intérieur, recteur, préfet de Région) prennent leurs responsabilités.

■ Anita Kervadec (SNES 56),  
Michel Galin (secteur politique scolaire, laïcité)

• Lien : <https://www.facebook.com/lyceepublicploermel>

## Intervention au CTA

À l'occasion du Comité technique académique qui s'est tenu le 15 juin dernier, les représentants de la FSU-Bretagne ont interpellé le recteur sur cette question.

Ils ont demandé que la construction du lycée soit au plus vite inscrite sur la liste annuelle des opérations ou extensions des collèges et lycées pour être soumise à l'avis du Conseil académique de l'Éducation nationale (CAEN).